PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le 7 juin 2016, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Jean-François Meilleur, Veronique Morel, Amélie Poirier, Hélène Roberge, Ronald Tremblay, ainsi que Renée Beaulieu, Isabel Godard et Jocelyn Plante, représentants du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Carole Vigneault et monsieur Christian Delorme, représentant du Comité de parent.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Luc Lapointe, directeur général intérimaire, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe intérimaire, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, et Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 heures.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-088-06-16 Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2016
4. Affaires en cours
   4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
   <u>Direction générale</u>
   6.1. Politique locale de gestion concernant le personnel cadre
   6.2. Présentation des attentes signifiées au directeur général intérimaire (huis clos)
   <u>Service du secrétariat général et des communications</u>
   6.3. Demande de révision d'une décision touchant un élève / Dossiers de juin (reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016)
   <u>Service des ressources financières</u>
   6.4. Budget des établissements 2016-2017 (reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016)
   6.5. Budget de la Commission scolaire des Patriotes 2016-2017 (reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016)
   6.6. Services écoénergétiques / révision du montant de l'autorisation d'emprunt
7. Point d'information
   <u>Service des ressources financières</u>
   7.1. Budget des services centraux 2016-2017 (reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016)
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public

11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
    12.1. Parole aux commissaires-parents
    12.2. Parole aux autres commissaires
13. Ajournement de la séance au 28 juin 2016 à 20 h 30

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

C-089-06-16 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2016, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Un parent de Sainte-Julie, accompagné d'un groupe d'une douzaine de parents, déplore le fait que 15 élèves du préscolaire ne pourront fréquenter l'école du Grande-Chêne en 2016-2017. Ces parents demandent l'ouverture d'une classe additionnelle pour le préscolaire à cette école puisqu'un local est disponible. Elle demande également la révision du plan de répartition de la ville de Sainte-Julie afin que les rues du Domaine des Hauts-Bois aient un accès prioritaire aux écoles à proximité. Elle dépose une pétition signée par des citoyens de ce quartier. Madame Hélène Roberge explique les règles applicables à l'organisation scolaire, qui est déterminée par secteur, par les directions d'école, la Commission scolaire et le syndicat.

Un parent de Varennes conteste le transfert de son enfant. Elle conteste le fait que des élèves provenant d'autres écoles, qui sont protégés dans l'école de son secteur, puissent y demeurer au détriment de son enfant qui est aujourd'hui transféré. La protection accordée à des élèves transférés ne devrait pas être au détriment d'élèves du secteur. Elle demande également une dérogation pour son enfant qui a un handicap et qu'il soit en surplus dans sa classe ou qu'une classe multiniveau soit créée. Elle juge qu'aucun élève de 5e ou de 6e année ne devrait être transféré.

Deux parents de Boucherville font état de leur sentiment d'injustice relativement aux transferts de leurs enfants qui commenceront leur 5e année en septembre. Elles sont du secteur de l'école Les Jeunes-Découvreurs, mais fréquentent l'école Pierre-Boucher depuis la maternelle. Elles contestent le fait que des élèves ayant moins d'ancienneté dans l'école, mais étant protégées à cause d'un transfert imposé, ne seront pas transférés. Elles disent ne pas avoir d'explication précise à ce sujet. Monsieur Patrick Mendes, directeur général adjoint, indique qu'il va transmettre une réponse rapide à ces deux parents.

Un parent représentant le groupe de parents ayant présenté une demande d'école alternative fait état des dernières activités tenues en lien avec leur projet. Une soirée d'information s'est tenue à l'intention des parents intéressés. Une rencontre s'est également tenue avec madame Denise Gauvreau, directrice générale adjointe intérimaire.

Un parent de Boucherville souhaite avoir plus rapidement une réponse concernant sa demande de choix d'école pour son enfant. Sa situation familiale nécessite que son enfant fréquente l'école souhaitée.

Un propriétaire d'entreprise de transport de Saint-Amable remet en question le fait que les contrats de transport soient négociés de gré à gré avec certains transporteurs, sans appels d'offres. Il juge qu'il serait plus équitable d'ouvrir le marché.

6. POINTS DE DÉCISION

Direction générale

6.1 Politique locale de gestion concernant le personnel cadre

Monsieur Patrick Mendes, directeur général adjoint, présente ce dossier.

Considérant que les conditions de travail des cadres des commissions scolaires sont en partie définies par le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*;

Considérant qu'une politique locale est adoptée dans chaque commission scolaire afin de définir les conditions locales d'emploi des cadres de cette commission scolaire;

Considérant que l'actuelle *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* de la Commission scolaire des Patriotes a été adoptée par le Conseil des commissaires le 26 juin 2012;

Considérant que l'application de cette Politique depuis cette date a permis de constater qu'il serait nécessaire de la modifier afin de l'ajuster et de la clarifier en conformité avec les besoins de l'organisation;

Considérant les travaux du comité formé de la Direction générale, du Service des ressources humaines, de deux membres de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) et de deux membres de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), visant à proposer des modifications à ladite Politique;

Considérant les avis reçus de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles et de l'Association québécoise des cadres scolaires;

Considérant l'analyse réalisée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 31 mai 2016;

C-090-06-16 Il est proposé par madame Valérie La Madeleine :

D'adopter la *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre*, telle que présentée, laquelle abroge et remplace la version précédente adoptée le 26 juin 2012, et ce, à compter du 1er juillet 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Présentation des attentes signifiées au directeur général intérimaire

Huis clos

C-091-06-16 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 19 h 50.

Retour à l'assemblée publique

C-092-06-16 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Il est 20 h 25.

Considérant le rapport sur les attentes signifiées et le plan d'action du directeur général intérimaire;

C-093-06-16 Il est proposé par monsieur Philippe Guénette :

Que les membres du Conseil des commissaires prennent acte du rapport sur les attentes signifiées et du plan d'action du directeur général intérimaire, tels que présentés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service du secrétariat général et des communications

6.3 Demande de révision d'une décision touchant un élève / Dossiers de juin

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016.

Service des ressources financières

6.4 Budget des établissements 2016-2017

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016.

6.5 Budget de la Commission scolaire des Patriotes 2016-2017

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016.

6.6 Services écoénergétiques / révision du montant de l'autorisation d'emprunt

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant la résolution numéro C-065-02-16 autorisant la directrice du Service des ressources financières à demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une autorisation provisoire d'emprunt d'environ 9 400 000 $ remboursable sur dix ans pour financer un projet d'investissement relatif à mise en place de mesures d'économie d'énergie;

Considérant l'analyse du projet d'investissement par la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demandant des modifications à la structure du financement du projet;

Considérant que l'investissement net est maintenant de l'ordre de 10 339 426 $ (après récupération de taxes) et est autofinancé à même des économies annuelles de 1 029 446 $ pour une période de recouvrement de onze ans et quatre mois tout en étant garantie contractuellement par la firme Services Énergétiques Ecosystem inc. qui réalisera le projet;

Considérant qu'il sera nécessaire de procéder à un emprunt d'environ 10 835 000 $ à la charge de la Commission scolaire des Patriotes pour financer ce projet;

Considérant la lettre de la Direction générale du financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur autorisant la Commission scolaire des Patriotes à contracter un emprunt de 10 834 176 $ pour la réalisation du projet d'économie d'énergie, sous réserve de l'obtention d'une résolution amendée du Conseil des commissaires;

C-094-06-16 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

D'autoriser la directrice du Service des ressources financières à poursuivre les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour une demande d'emprunt provisoire d'un montant d'environ 10 835 000 $ remboursable sur dix ans qui servira à financer le projet d'investissement relatif à la mise en place de mesures d'économie d'énergie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINT D'INFORMATION

Service des ressources financières

7.1 Budget des services centraux 2016-2017

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 28 juin 2016.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant

10. PAROLE AU PUBLIC

Un parent de Sainte-Julie demande des précisions concernant la façon qui sera utilisée pour procéder à l'organisation scolaire l'an prochain, compte tenu du grand nombre d'élèves du préscolaire transférés cette année.

Un parent de Sainte-Julie s'interroge sur le fait que des transferts soient occasionnés non pas par le manque de places et de locaux dans l'école, mais plutôt par la baisse de clientèle dans cette école et le choix de réduire le nombre de classes.

Un parent de Sainte-Julie demande quel est le pouvoir des commissaires face à l'organisation scolaire des différentes villes. Il juge aussi que la façon dont les informations sont transmises aux parents sur le volontariat, par lettre, manque de tact et de précision. Il suggère de transmettre plus d'informations, plus tôt dans le processus, pour que les parents puissent faire un choix éclairé.

Un parent de Sainte-Julie demande si le coût du transport est pris en compte en plus du coût des enseignants, lorsque l'organisation scolaire est faite. Elle juge également que la durée de la période d'inscription est trop courte.

Un parent de Sainte-Julie demande si une solution peut être apportée au sein de l'école, avec les enseignants, pour protéger l'école de quartier.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Cérémonies de remise des médailles du gouverneur général à des élèves de la CSP
  (Madame Carole Vigneault a remplacé la présidente en après-midi et monsieur Philippe Guénette l'a remplacée en soirée pour cette rencontre.)
- Présence à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de Varennes en compagnie du directeur général intérimaire
- Participation à la soirée-bénéfice de La Maison de Jonathan en compagnie d'un commissaire

ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Entrevue avec Radio-Canada au sujet du besoin de places-élèves additionnelles à la CSP

ACTIVITÉS CSP

- Participation au dévoilement de la programmation de l'activité « ADOptez le rythme » à l'école secondaire Polybel
- Présence à la distribution d'arbres du député de Verchères aux élèves de préscolaire de l'école Aux-Quatre-Vents, en compagnie de la commissaire du secteur
- Présence à l'activité « Courir ensemble pour se dépasser » dans le cadre du Défi Pierre-Lavoie à l'école de l'Envolée
- Participation à la désignation d'école équitable pour l'école secondaire Ozias-Leduc et son Magasin du Monde, en compagnie du commissaire du secteur C'est la 3e école qui reçoit cette désignation au Québec et la 2e à la Commission scolaire des Patriotes.
- Participation au Gala du CFER (Centre de Formation en Entreprise et Récupération) de l'école secondaire De Mortagne, en compagnie du vice-président
- Participation au lancement du CD des élèves de l'école De La Broquerie en compagnie des commissaires de Boucherville et de la directrice générale adjointe
- Participation à la cérémonie de remise de diplômes à l'école secondaire du Mont-Bruno en compagnie du directeur général intérimaire et du commissaire-parent représentant les écoles secondaires
- Présence à une activité de plantation d'arbres à l'école Le Petit-Bonheur en compagnie du commissaire du secteur

ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Activité de réflexion et d'échanges « Des régions mobilisées pour la réussite des élèves » de la FCSQ
- Assemblée générale de la FCSQ
- Participation à une conférence téléphonique des membres de la Table d'éducation interordres de la Montérégie dissoute avec la fin du financement provenant du Ministère de l'Éducation

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

12.1 Parole aux commissaires-parents

Madame Isabel Godard fait état des sujets traités lors de la dernière rencontre du Comité de parents. Elle indique également que plusieurs des membres du Comité ont participé à un congrès de la Fédération des comités de parents du Québec. Elle rappelle l'invitation faite à ses collègues de participer à la dernière rencontre de l'année du Comité de parents.

Madame Renée Beaulieu fait état de sa participation au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec et des sujets qui y ont été présentés, en lien avec les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Elle fait également état d'une présentation faite au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, concernant le service de soutien à l'intégration.

Monsieur Jocelyn Plante annonce la tenue du gala Méritas à l'école secondaire de Chambly et la création de Méritas donnés par la fondation de l'école.

12.2 Parole aux autres commissaires

Madame Valérie La Madeleine fait état de la tenue de l'événement « je décolle pour mon école » à Saint-Amable, qui a été un franc succès malgré la météo peu clémente.

Monsieur Gaétan Marcil présente des commentaires concernant la pétition lancée par des parents de Boucherville.

Madame Josée Bissonnette fait état de ses échanges avec des parents de Boucherville en lien avec les transferts d'école. Elle fait également part du

spectacle présenté par les élèves de l'école De La Broquerie, en lien avec le disque qu'ils ont lancé. Elle invite ses collègues au tournoi de golf de la Fondation de l'école secondaire De Mortagne.

Monsieur Ronald Tremblay fait état de sa participation au concert de fin d'année des élèves en musique de l'école secondaire Ozias-Leduc.

Monsieur Philippe Guénette fait état de sa participation à la remise des médailles du lieutenant-gouverneur. Il rappelle également la tenue d'événements-bénéfice pour la fondation de l'école secondaire Polybel et la fondation de l'École d'éducation internationale.

Monsieur Christian Huppé souhaite qu'un tableau final des transferts réels soit transmis. Madame Anne Ledoux indique que cela sera fait lors de la séance de travail du mois d'octobre.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-095-06-16 À 21 h 20, il est proposé par monsieur Philippe Guénette d'ajourner la séance au 28 juin 2016 à 20 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente	Secrétaire générale

CH/lc